

Après avoir fait la démonstration qu'on pouvait impunément nous enfoncer dans la gorge la loi fondamentale du pays, il ne reste aux Québécois et Québécoises qu'à sortir la tête haute dans l'honneur, la dignité et de prendre en main leur destin.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles—du—Golfe, Réf.): Monsieur le Président, un grand nombre de mes électeurs se plaignent du service de la Société canadienne des postes. Les tarifs postaux augmentent, mais la distribution du courrier, c'est bien connu, laisse à désirer. Les boîtes aux lettres individuelles ont été remplacées par des superboîtes centralisées. Loin de s'améliorer, le service se détériore.

En exigeant, par voie législative, que quiconque distribue du courrier demande le triple du tarif de la Société canadienne des postes, le gouvernement a créé un monopole qui, à l'instar d'entreprises semblables, est inefficace. En outre, recourant à son avantage financier dans la distribution des lettres pour subventionner ses autres activités, la Société canadienne des postes peut distribuer la publicité-rebut à perte, contrant ainsi la concurrence des autres entreprises.

Comme elle n'a pas de véritables concurrents, la Société canadienne des postes ne craint pas l'insatisfaction de ses clients. L'avènement des télécopieurs et du courrier électronique donne certes aux Canadiens une autre option, mais nombre d'entre eux n'y ont pas accès. Ce dont on a vraiment besoin, c'est d'une véritable concurrence. Les gouvernements devraient enlever à la Société canadienne des postes son avantage tarifaire et laisser le marché fixer les normes et les prix.

* * *

MON PAYS EN FLEURS

Mme Georgette Sheridan (Saskatoon—Humboldt, Lib.): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui rendre hommage à l'artiste saskatchewannaise Anne Préfontaine.

En 1985, l'Association culturelle francophone a commandé à Anne un tableau pour la ville de Gravelbourg, en Saskatchewan. Le tableau a été offert à la très honorable Jeanne Sauvé, ex-gouverneur général du Canada, le 17 septembre 1986. M^{me} Sauvé était une francophone qui a passé une partie de son enfance à Prud'homme, en Saskatchewan, petit village de ma circonscription, Saskatoon—Humboldt.

Le tableau peint par M^{me} Préfontaine s'intitule *Mon pays en fleurs*, ou *My Canadian Bouquet*, en anglais. Il représente un magnifique bouquet de fleurs. En regardant de près, on voit que ce bouquet est composé des emblèmes floraux des provinces et des territoires. On y voit notamment le lis rouge orangé, emblème

Article 31 du Règlement

me de la Saskatchewan. Chacune des fleurs est belle prise isolément, mais groupées en bouquet, leur beauté est rehaussée. Comme le Canada, ce bouquet est beaucoup plus que la seule somme des éléments qui le composent.

Merci, Anne, pour votre message d'amour et d'espoir en faveur d'un Canada uni.

* * *

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings, Lib.): Monsieur le Président, l'autre jour, j'ai reçu une lettre du conseil de comté de Prince Edward. En voici un extrait:

Le conseil m'a demandé à l'unanimité de vous envoyer une lettre à vous, notre représentant auprès du gouvernement du Canada, pour vous faire savoir que le comté de Prince Edward exhorte les Québécois à demeurer au sein d'un pays fort et indépendant.

Nous savons bien que notre voix est faible dans ce qu'il convient d'appeler un débat national, mais la population du comté de Prince Edward a toujours éprouvé de vifs sentiments d'attachement au foyer et au pays, un pays qui inclut le Québec.

Cette lettre est signée par Laverne Bailey, préfet du conseil de comté de Prince Edward.

* * *

LE RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

Mme Carolyn Parrish (Mississauga—Ouest, Lib.): Monsieur le Président, la Mississauga West Federal Liberal Riding Association a envoyé une lettre ouverte aux Québécois pour exprimer ses opinions et ses sentiments à l'égard du Québec au sein du Canada:

Étant parmi les quatre premières provinces, le Québec et l'Ontario partagent 128 ans d'histoire en tant que voisins immédiats au sein du Canada. Au fil des années, nous avons créé de nombreux liens familiaux, commerciaux et touristiques. Ces liens étroits continuent de définir l'esprit de solidarité que seuls des amis proches peuvent partager.

L'éducation, les voyages et un vaste éventail d'entreprises et d'expérience ont rendu la nouvelle génération encore plus sensible aux diverses cultures. Nous croyons que, si nous leur en donnons la chance, les jeunes renforceront les liens qui existent entre nous.

En tant qu'amis, en tant que voisins et en tant que Canadiens, nous avons aidé à bâtir une belle nation. Ensemble, nous pouvons continuer de bénéficier des richesses que le Canada a à offrir.

Le Canada n'est pas le Canada sans le Québec!

* * *

L'AGRICULTURE

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette, Réf.): Monsieur le Président, le programme mis en place par le gouvernement fédéral pour indemniser les gens touchés par l'annulation de la LTGO est un véritable fiasco. Il est clair que ceux qui ont conçu ce programme connaissaient mal le secteur agricole dans les Prairies. Le programme est mal organisé et mal planifié.